

Réunion du 4 novembre 2019

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Étaient présents : M. Frédéric BIERRY, président.
M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, Mme Michèle ESCHLIMANN, M. Philippe MEYER, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Etienne WOLF, vice-présidents.
Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, M. Jean-Louis HOERLE, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, membres.
- Procuration(s) : M. Nicolas MATT ayant donné pouvoir à Mme Françoise PFERSDORFF
- Excusé(s) : Mme MOZZICONACCI Frédérique, M. OEHLER Serge
- Absent(s) : Mme DELATTRE Cécile
- Ne prennent pas part au vote : Mme Michèle ESCHLIMANN, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Etienne WOLF, M. Jean-Louis HOERLE, M. Frédéric BIERRY
- Rapporteur : M. Etienne WOLF

**CP/2019/483
L5_2019_10_24_483**

73010 - Délégation des aides à la pierre pour le logement social

PDH - Proposition d'attribution d'agrément et de subvention départementale pour la création de logements locatifs sociaux

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer :

A OPUS 67 des agréments et des subventions au titre de la délégation des aides à la pierre de l'Etat et de la politique volontariste du Département pour un montant de 27 600 € pour l'acquisition-amélioration de 8 logements PLUS collectifs et de 3 logements PLAI collectifs situés 7, rue de l'Ecole à Krautergersheim et de 30 600 € pour la construction de 24 logements PLUS collectifs et 4 logements PLAI collectifs situés Zac Thurot à Haguenau.

La Commission Permanente approuve, par ailleurs, en application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les termes des conventions-type d'agrément, d'attribution et/ou de réservation de logements sociaux à conclure entre le Département, et OPUS 67

Elle autorise en outre son président à signer le moment venu les conventions particulières à conclure sur cette base entre le Département, et OPUS 67.

Adopté à l'unanimité

Nombre de votes exprimés : 43

Vote(s) pour :	M. Bernard FISCHER, Mme Laurence MULLER-BRONN, M. Rémi BERTRAND, Mme Marie-Paule LEHMANN, M. Jean-Philippe MAURER, M. Philippe MEYER, M. Etienne BURGER, Mme Danielle DILIGENT, M. Marcel BAUER, Mme Isabelle DOLLINGER, Mme Alfonsa ALFANO, Mme Françoise BEY, Mme Françoise BUFFET, M. Mathieu CAHN, M. Thierry CARBIENER, M. Vincent DEBES, M. Eric ELKOUBY, M. André ERBS, Mme Nathalie ERNST, Mme Catherine GRAEF-ECKERT, Mme Catherine GREIGERT, M. Paul HEINTZ, Mme Nadine HOLDERITH-WEISS, M. Denis HOMMEL, Mme Chantal JEANPERT, Mme Martine JUNG, Mme Suzanne KEMPF, Mme Stéphanie KOCHERT, Mme Yves LE TALLEC, Mme Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Mme Françoise PFERSDORFF, M. Denis SCHULTZ, M. Marc SENE, M. Yves SUBLON, Mme Nicole THOMAS, Mme Christiane WOLFHUGEL, M. Sébastien ZAEGEL, M. Nicolas MATT	38
Vote(s) contre :	/	0
Abstention(s) :	/	0

Pour extrait conforme
Pour le Président
Le Directeur des Assemblées et des Affaires Juridiques

Jean MUCKENSTURM

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20191104-
lmc1131224-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 14/11/19